

**Objet : Plan langues – programmes d’immersion**

**Circulaire :** Informative

**Réseaux :** Tous

**Niveaux et services :** Directions enseignement secondaire

**Période :** Année scolaire 2006-2007

**Documents à renvoyer :** Non

- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Provinces ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- Aux membres des services d’Inspection pour l’enseignement secondaire ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux pouvoirs organisateurs des établissements d’enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d’établissement d’enseignement secondaire organisés ou subventionnés par la Communauté française, ordinaires et spécialisés.

**Pour information :**

- Aux organisations syndicales ;
- Aux associations de parents.

**Autorités :** Ministre-Présidente chargée de l’Enseignement obligatoire et de Promotion sociale

**Signataires :** Marie ARENA

**Gestionnaires :** Cabinet de la Ministre-Présidente de la Communauté française

**Personne(s) ressource(s) :** Gilbert DE SAMBLANC – 02/227.33.59 –

[gilbert.desamblanc@cfwb.be](mailto:gilbert.desamblanc@cfwb.be)

**Renvoi(s) :**

**Nombre de pages :**

**Téléphone pour duplicata :**

**Mots-clés :** langue

Madame la Préfète, Monsieur le Préfet,  
Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

Vous avez entendu parler du Plan Marshall wallon, le plan de relance économique pour la Wallonie.

Parmi les différentes mesures proposées, l'une concerne particulièrement la maîtrise des langues qui constitue notamment un atout incontournable sur le marché de l'emploi.

Pour améliorer la qualité de la formation en langues des Wallons et faciliter l'entrée des jeunes sur le marché de l'emploi, le FOREM développe, en collaboration avec la Communauté française, un programme d'apprentissage des langues qui comprend l'organisation d'ici fin 2009 de bourses d'immersion destinées :

- aux enseignants en langues - régents et licenciés - pour qu'ils pratiquent, entretiennent et améliorent les méthodes d'enseignement des langues;
- aux élèves du dernier degré de l'enseignement obligatoire.

Un matériel d'information a été développé à l'attention des professeurs en langues germaniques et des étudiants de classes terminales.

Entre le 16 et le 20 avril, vous aurez la visite de personnes chargées de vous délivrer ce matériel et de vous informer, ainsi que les professeurs de langues et les élèves, de ces différentes mesures. Ils vous proposeront notamment d'apposer une affiche aux valves. Je vous invite à leur faire bon accueil et à assurer la diffusion de ces outils d'information dans votre établissement.

Si vous désirez obtenir des exemplaires supplémentaires de ces documents, nous vous invitons à nous contacter par e-mail ([planlangues.immersion@forem.be](mailto:planlangues.immersion@forem.be)) ou à les télécharger sur le site du FOREM : [www.leforem.be](http://www.leforem.be).

Je vous remercie de votre collaboration, indispensable pour la réussite de cette entreprise, et vous prie d'agréer, Madame la Préfète, Monsieur le Préfet, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**Marie ARENA**  
**Ministre-Présidente de la Communauté française,**  
**en charge de l'Enseignement obligatoire et de promotion sociale**